

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	47 (1976)
Heft:	5
Rubrik:	Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juin 1975, à Delémont

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVII^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 5 Mai 1976

SOMMAIRE

I. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juin 1975, à Delémont (61) ; II. Rapport d'activité 1975 (64) ; 1. Introduction (64) ; 2. Organes de l'association (64) ; 3. Administration (68) ; 4. Activité du comité (70) ; 5. Activité des commissions (72) ; 6. Conclusions (86) ; III. Comptes 1975 (87).

I. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juin 1975, à Delémont

Présidence : M. Frédéric Savoye, président central, Saint-Imier.

Procès-verbal : M. François Lachat, secrétaire général, Porrentruy.

Présents : 129 membres, 33 invités et environ 60 auditeurs.

1. Ouverture

A 9 h. 30, M. Frédéric Savoye déclare l'assemblée ouverte en ces termes :

Permettez-moi, en ouvrant cette assemblée annuelle, de vous exprimer, au nom du comité central, tout le plaisir et l'honneur que nous avons de vous recevoir ce matin à Delémont, berceau de notre association, et de souhaiter à toutes et à tous la plus cordiale des bienvenues ! Je salue tout spécialement, en cette Année de la femme, nos gentilles dames et demoiselles à qui je forme mes vœux les meilleurs pour la réussite de leurs projets et de leurs aspirations, qu'ils soient d'ordre matériel ou sentimental !

Nous osons espérer, Mesdames et Messieurs, que les quelques heures que nous passerons ensemble vous soient profitables, vous intéressent, bref, vous rajeunissent.

Puis le président central salue tout particulièrement :

MM. P. Gassmann, conseiller national, J. Eckert, ingénieur d'arrondissement, P.-E. Bergerat, de l'Office cantonal de la formation professionnelle, M. Rey, adjoint au délégué pour le développement économique, les députés A. Schaffner, G. Hennet et M. Gury, les préfets

Ch. Wilhelm, J. Stadelmann, R. Macquat, MM. E. Chapuis, président du tribunal, G. Scherrer, maire de Delémont, J. Keller, conseiller, G. Rais, président du Conseil de bourgeoisie, T. Bertschi, chef de la Division de l'exploitation des CFF à Lausanne, H.-U. Aebi, directeur de la Chambre de commerce bernoise, R. Vuillemin, secrétaire de la Chambre de commerce Jura-Bienne, H. Gorgé, président de Pro Jura, M. Boillat, président de l'Emulation, R. Valloton, président de l'ACS « Les Rangiers », M. Faivre, président de l'Ecole de musique, Ch.-A. Tièche, président de Pro Transjurane, A. Ackermann, président des Caisses Raiffeisen du Jura, H. Bühliger et J. Christe, membres d'honneur.

Après avoir salué ces invités, M. Savoye rend hommage au travail des membres du comité central et des douze commissions de l'ADIJ. Il adresse ses remerciements à toutes les instances fédérales, cantonales et communales qui ont accordé leur aide à l'ADIJ dans les domaines financier, économique et politique. Il note que la situation conjoncturelle, avec le brusque retournement économique de l'an dernier et du début de 1975, a singulièrement compliqué la tâche de l'ADIJ. Les entreprises du Jura, dans certains

secteurs, sont très durement touchées, ce qui se traduit par des licenciements ou des réductions d'horaire de travail. On pense qu'on sera arrivé au creux de la vague cet automne et qu'une lente reprise s'amorcera au début 1976, avec des différences selon les secteurs. Le président de l'ADIJ rend un hommage particulier à la mémoire de deux membres d'honneur décédés : MM. Henri Mouttet et Georges Mœckli.

L'ADIJ a un demi-siècle

Puis il évoque les 50 ans d'histoire de l'ADIJ, qui sont retracés dans une plaquette écrite par M. Bernard Prongué, professeur. Cette publication sera envoyée ce mois encore à tous les membres de l'association.

La création de l'ADIJ, déclare M. Savoye, répondait à un besoin « national ». L'initiative partit du Conseil municipal de Delémont. Elle reçut aussitôt l'appui de la commune de Moutier et d'autres localités. L'ADIJ fut donc une création collective. La fondation de l'association eut lieu à Delémont. Le premier président fut Frédéric Reusser et le premier secrétaire-caissier Georges Mœckli. Pour honorer la mémoire de ces deux hommes, l'ADIJ a fait déposer des couronnes sur leur tombe.

Animée au début par une équipe réduite mais veillant à la représentation équitable de toutes les régions du Jura dans ses organes, l'ADIJ, chambre d'économie et d'utilité publique du Jura, déploya une riche activité dans de multiples domaines, au cours d'une histoire dont l'actuel président retrace les principales étapes.

Le président central termine son allocution d'ouverture comme suit :

23 juin 1974

16 mars 1975

Dates mémorables pour l'histoire de notre Jura !

A l'éclatement du Jura dans plusieurs régions : Inter-Jura, Centre-Jura, Regio Basiliensis et Regio Biennensis se superpose l'éclatement politique de l'ancien Evêché de Bâle entre deux et peut-être trois cantons.

Aujourd'hui

A vue humaine, et pour un temps que personne aujourd'hui ne peut déterminer, deux populations de notre terre jurassienne n'arriveront pas à s'entendre et leur opposition est actuellement sans issue. Soyons réalistes et soyons-en conscients. Ensemble cependant elles forment le peuple du Jura, conscient de son particularisme et de ses intérêts fondamentaux, ensemble elles aspirent à mettre en valeur leur patrie jurassienne ; hommes et femmes lui sont attachés sincèrement et voudraient pouvoir l'aimer dans la paix et dans la concorde !

Les grandes associations jurassiennes, dont nous faisons partie peuvent-elles, malgré tout, jouer un rôle constructif et d'apaisement ?

L'ordre du jour est alors accepté à l'unanimité et deux scrutateurs sont désignés : MM. P. Donis et J.-Cl. Schaller.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mai 1974, à Delémont

Il a paru dans le bulletin N° 5 du mois de mai 1975 et est accepté sans discussion et à l'unanimité.

3. Rapport d'activité 1974

Ce dernier est accepté par acclamation (il a de même paru dans le N° 4 de mai 1975 du bulletin de l'ADIJ).

4. Comptes 1974

Ils sont présentés par M. Jean Jobé, trésorier. M. René Domont, président de la commission de vérification, donne connaissance du rapport de sa commission. Il félicite la direction pour sa gestion exemplaire et le secrétaire-comptable pour la parfaite tenue des comptes. Enfin, M. Domont propose à l'assemblée d'accepter les comptes 1974 et de donner décharge à la direction ; ce qui est admis à l'unanimité.

5. Budget et cotisations 1975-1976

Le trésorier présente le budget, qui boucle avec un excédent de dépenses de Fr. 18 215.—. Le budget est accepté à l'unanimité.

Quant aux cotisations, il est décidé à l'unanimité d'en maintenir le montant comme par le passé, sauf en ce qui concerne les cotisations des membres individuels dont le minimum passe de Fr. 20.— à Fr. 25.—. Il en est de même pour l'abonnement annuel au mensuel de l'ADIJ « Les Intérêts du Jura ».

6. Election de membres d'honneur

L'assemblée honore ensuite deux membres du comité central, où ils siègent depuis plus de trente ans : M. Oscar Schmid, ancien préfet et président du tribunal, à La Neuveville et M. Jean Schaller, professeur, à Delémont. Tous deux sont acclamés membres d'honneur et remercient l'assemblée en termes émus.

7. Election d'un vérificateur des comptes

En remplacement de la commune de Bienne, dont le mandat arrive à échéance, l'assemblée accepte à l'unanimité la proposition du comité central : La Neuveville.

La commission est donc constituée comme suit : président : M. René Domont, de Courtedoux ; membres : communes de Delémont et de La Neuveville.

8. Programme d'activité

a) Etude concernant l'avenir de l'ADIJ

Le président donne connaissance de la proposition du comité central :

Le comité central a décidé de poursuivre les activités de l'ADIJ, sous leurs formes actuelles, jusqu'à la votation fédérale relative à la création du canton du Jura. Le problème de l'avenir de l'ADIJ est posé. C'est pourquoi le comité central, lors de sa séance du 13 mai 1975, a pris la décision de solliciter, de la part de l'assemblée générale de l'ADIJ, le mandat suivant :

parallèlement aux activités actuelles, constitution d'une commission chargée de l'examen de l'avenir de l'ADIJ après la votation fédérale
a) maintien de la situation actuelle de l'ADIJ ;

ou

b) continuité de l'activité de l'ADIJ

avec les réformes structurelles découlant de la solution choisie, à savoir :

- création de sections au sein de l'ADIJ, ou
- limitation des activités sur une certaine partie du territoire ;

ou

- c) dissolution de l'ADIJ.

Lors de la discussion, M. Jean-Claude Crevoisier demande d'ajouter au mandat de la commission ad hoc l'établissement de relations avec les institutions du futur canton et les administrations mises en place dans le nouveau canton. La proposition du comité central, ainsi que celle de M. Crevoisier, sont acceptées sans opposition.

b) Programme d'activité

Sur proposition du secrétaire général, M. François Lachat, le programme d'activité est accepté par acclamation.

Le programme a paru dans le bulletin N° 7 du mois de juillet 1975.

Le président central adresse ensuite ses remerciements à MM. François Lachat, secrétaire général, Gabriel Nusbaumer, secrétaire d'enquêtes, et Michel Friche, secrétaire-comptable.

9. Divers et imprévu

M. Frédéric Savoie remercie toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de cette journée du 50^e anniversaire de l'ADIJ.

Il est 11 h. 05 lorsque le président central lève l'assemblée. Celle-ci est suivie d'une conférence de M. Paul Jolles, ayant pour thème « Situation économique et financière actuelle, causes et conséquences ». L'ambassadeur Jolles présente les salutations et les félicitations des autorités fédérales qui reconnaissent le caractère d'utilité publique de l'ADIJ.

Pour l'ADIJ

le président central :
Frédéric SAVOYE

le secrétaire général :
François LACHAT

II. Rapport d'activité 1975

1. Introduction

L'ADIJ, par ses différents organes, a tenté et réussi dans une large mesure à maintenir et renforcer son activité malgré les affrontements dus au processus plébiscitaire.

2. Organes de l'association (état au 31 décembre 1975)

2.1. Président d'honneur

René Steiner, ancien président central de l'ADIJ, Delémont.

2.2. Membres d'honneur

Albert Comment, Dr en droit, ancien juge fédéral, Lausanne.

Virgile Moine, Dr phil., ancien conseiller d'Etat, Liebefeld.

Henri Weibel, instituteur, Saint-Imier.

René Baumgartner, Dr ès sciences, ancien professeur, Delémont.

Charles Zimmermann, vice-préfet, Saignelégier.

Ernest Loeffel, ingénieur agronome, La Neuveville.

Hans Bühler, conseiller municipal, Tramelan.

Henri Huber, conseiller d'Etat, Liebefeld.

Paul Andrey, ancien maire, La Neuveville.

Waldémar Wüst, ancien directeur de l'Ecole secondaire, Moutier.

Jean Christe, instituteur, Courrendlin.

Oscar Schmid, avocat, La Neuveville.

Jean Schaller, professeur, Delémont.

2.3. Comité central

Membres de la direction

F. Savoye, ancien directeur, Saint-Imier, président.

F. Lachat, député, Porrentruy, secrétaire général.

J. Jobé, préfet, Porrentruy.

R. Berdat, conseiller municipal, Moutier.

M. Houlmann, préfet, Prêles.

Membres fondateurs

E. Ammann, conseiller municipal, Delémont.

A. Studer, employé de chancellerie, Laufon.

M. Beurret, conseiller municipal, Moutier.

R. Voisin, conseiller municipal, Porrentruy.

A. Gobat, député-maire, Tavannes (ADOR).

Président d'honneur

R. Steiner, ancien président central de l'ADIJ, Delémont.

Communes

Ch. Moritz, maire, Saint-Ursanne.

R. Pétermann, conseiller communal, Bassecourt.

P. Simon, conseiller communal, Saignelégier.

A. Schmidlin, commerçant, Grellingue.

P. Frund, maire, Courchapoix.

F. Lœtscher, maire, Saint-Imier.
Mme M. Tröhler, ancienne conseillère municipale, La Neuveville.
J.-R. Graf, député, Bienne.
E. Stettler, directeur, Granges.

Membres collectifs

O. Schmid, avocat, La Neuveville (Pro Jura).
J. Schaller, professeur, Delémont (La Jurassienne).
P. Schoch, directeur, Delémont (Chambre de commerce Jura-Bienne).
P. Paupe, directeur, Montfaucon (Centre-Jura).
G. Scherrer, maire, Delémont (Inter-Jura).
E. Parietti, directeur, Porrentruy (ADEP).

Membres individuels

F. Boillat, avocat, Moutier.
H. Bühler, conseiller municipal, Tramelan.
S. Kohler, conseiller d'Etat, Courgenay.
V. Moine, ancien conseiller d'Etat, Liebefeld.
G. Morand, directeur, Belprahon.
G. Renggli, fondé de pouvoir, Delémont.
H.-U. Sulser, archiviste, Bâle.

Font également partie du comité central les présidents des commissions de l'ADIJ.

2.4. Commissions (état à fin décembre 1975)

Affaires communales (depuis 1934).

Président : M. R. Monnat, Liebefeld (1974).
Secrétaire : M. J.-M. Fleury, Moutier (1975).
MM. R. Berdat, Moutier (72), J.-C. Crevoisier, Moutier (74), R. Domont, Courtedoux (67), M. Faivre, Porrentruy (67), M. Friedli, Sonvilier (68), M. Guggelmann, Tramelan (73), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), F. Monnin, Courrendlin (59), J. Mottet, Orvin (68), F. Savoye, Saint-Imier (73), A. Tschumi, La Neuveville (68), G. Walther, Bienne (71).

Agricole (depuis 1944).

Président : M. H. Cuttat, Courtemelon (65).
Secrétaire : M. R. Frund, Courgenay (71).
MM. R. Berdat, Moutier (72), M. Beuret, Le Bémont (57), J. Biétry, Les Enfers (65), J. Cerf, Delémont (47), P. Donis, Delémont (68), R. Eschmann, Delémont (68), P. Fleury, Porrentruy (44), I. Gerber, Montfaucon (70), W. Gobat, Crêmises (68), E. Grossenbacher, Chavannes (55), A. Guélat, Delémont (58), M. Houlmann, La Neuveville (73), W. Houriet, Belprahon (68), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), M. Nicolet, Tramelan (50), F. Savoye, Saint-Imier (73), J. Studer, Charmoille (50), C. Voisin, Corgémont (68).

Aménagement du territoire (depuis 1967).

Président : M. M. Faivre, Porrentruy (67).
Secrétaire : M. Ch. Frund, Porrentruy (67).
MM. R. Baumann, Bielle (69), R. Berdat, Moutier (72), J.-Cl. Bouvier, Porrentruy (67), J. Christe, Courrendlin (67), H. Cuttat, Courtemelon (67), A. Denis, Porrentruy (68), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), J.-P. Miserez, Moutier (1974), F. Savoye, Saint-Imier (73).

Economique (depuis 1973).

Président : * M. J. Boinay, Bienne (73).

Secrétaire : * M. R. Vuillemin, Bienne (74).

MM. M. Berberat, Saint-Imier (74), R. Berdat, Moutier (74), * G. Bossy, Boncourt (74), F. Claude, Porrentruy (74), H. Cuttat, Courtemelon (74), J. Demagistri, Delémont (74), * A. Denis, Porrentruy (74), R. Dumont, Reconvilier (74), F. Erard, Moutier (74), M. Faivre, Porrentruy (74), R. Fiechter, Tramelan (74), * Ph. Holzer, Moutier (74), M. Houlmann, Prêles (74), J. Jeanbourquin, Les Bois (74), J. Jobé, Porrentruy (74), F. Lachat, Porrentruy (74), * D. Maillat, Neuchâtel (74), Ch. Marty, La Neuveville (74), G. Morand, Belprahon (74), A. Mottaz, Delémont (74), G. Renggli, Delémont (74), F. Savoye, Saint-Imier (74), * R. Schindelholz, Delémont (74), P. Schoch, Delémont (74), Ch. Stampfli, Saint-Imier (74), E. Staubli, Laufon (74), J. Wolfender, Saint-Imier (74), J. Zahno, Moutier (74).

Formation professionnelle (depuis 1956).

Président : M. R. Jardin, Delémont (56).

Secrétaire : vacant.

MM. R. Berdat, Moutier (72), P. Billieux, Porrentruy (56), H. Bourquin, Berne (63), D. Cetlin, Tavannes (64), M. Houlmann, La Neuveville (73), W. Jeanneret, Tramelan (58), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), J. Mamie, Moutier (66), R. Oswald, Delémont (70), L.-P. Poirier, Porrentruy (67), F. Savoye, Saint-Imier (73), R. Schindelholz, Delémont (66).

Des forêts et du bois (depuis 1969).

Président : M. A. Salomoni, Moutier (69).

Secrétaire : M. G. Letté, Delémont (69).

MM. F. Bachmann, Courtételle (74), R. Berdat, Moutier (72), P. Beuret, Saignelégier (73), R. Bourquin, Courtelary (71), A. Corbat, Vendlincourt (71), J.-P. Farron, Delémont (70), Ch. Fleury, Courroux (70), Ch. Frund, Porrentruy (69), Ph. Gigandet, Tavannes (70), P. Kümin, Laufon (75), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), J. Mottet, Orvin (69), D. Roches, Roches (70), A. Röthlisberger, Glovelier (70), F. Savoye, Saint-Imier (73), A. Studer, Tavannes (70).

Protection de la nature (depuis 1937).

Président : M. P. Donis, Delémont (73).

Secrétaire : Mme L. Bouvier, Porrentruy (71).

MM. F. Bachmann, Courtételle (73), F. Benoît, Romont (71), R. Berdat, Moutier (72), J.-Cl. Bouvier, Porrentruy (66), R. Brahier, Lajoux (75), A. Brogli, Saint-Ursanne (70), W. Bucher, Delémont (71), F. Erard, Moutier (70), J.-F. Gauchat, Courtelary (71), L. Grosjean, Saignelégier (51), E. Guéniat, Delémont (72), G. Hauri, Tramelan (50), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), M. Juillard, Porrentruy (75), F. Lachat, Porrentruy (73), M. Monbaron, La Neuveville (73), F. Savoye, Saint-Imier (73), M. Thomi, Moutier (71), H. Treu, Bienne (56).

* *Membres du bureau.*

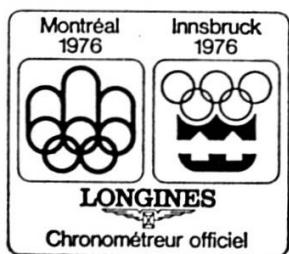
LONGINES LCD



QUARTZ SOLID STATE



Réf. 6014. Equipé d'un dispositif d'éclairage de l'écran permettant la lecture de l'heure dans l'obscurité. Boîtier, en acier inoxydable massif, étanche à 3 atmosphères. Verre trempé pratiquement inrayable. Bracelet acier exclusif.



LONGINES

LA JURASSIENNE

CAISSE MALADIE ET ACCIDENTS CRÉÉE PAR L'ADIJ

Reconnue par la Confédération

Toutes les possibilités d'une assurance maladie
moderne, individuelle ou collective

Présidence : Delémont, avenue de la Gare 46
Tél. 066 22 15 33

Agence à Delémont, avenue de la Gare 49

Sections dans tout le Jura et en Suisse romande

Administration : Cortébert, tél. 032 97 14 44

1767

La
banque
de votre choix
pour toutes
vos opérations
bancaires



1776

Sauvegarde du patrimoine jurassien (depuis 1939).

Président : M. J. Christe, Courrendlin (65).

Secrétaire : E. Chavanne, Moutier (67).

MM. R. Berdat, Moutier (72), W. Bourquin, Biénné (51), F. Erard, Moutier (74), M. Faivre, Porrentruy (67), G. Gerster, Laufon (45), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), C. Kleiber, Moutier (45), F. Lachat, Porrentruy (73), M. Lapaire, Porrentruy (59), R. Lévy, Delémont (66), F. Savoye, Saint-Imier (73), M. Schindelholz, Delémont (60), W. Zeugin, Montfaucon (60).

Sociale (depuis 1944).

Président : M. G. Rais, Delémont (70).

Secrétaire : Mme P. Reusser-Vuilleumier, Reconvillier (69).

Secrétaire d'enquêtes : G. Nusbaumer, Pleigne (73).

MM. R. Berdat, Moutier (72), P.-A. Berger, Delémont (71), P. Etique, Bressaucourt (70), J.-J. Fehr, Bellelay (70), Mlle E. Fichbacher, Tavannes (69), M. Gallina, Moutier (55), M. Girardin, Moutier (70), Dr J.-R. Helg, Delémont (71), M. Houlmann, La Neuveville (73), Mme M. Jeanneret, Tramelan (69), J. Jobé, Porrentruy (72), Mlle M. Koller, Delémont (69), F. Lachat, Porrentruy (73), J.-D. Liengme, Biénné (62), M. Petermann, Bassecourt (58), D. Petitjean, Courtelary (71), F. Savoye, Saint-Imier (50), W. Schaffter, Belprahon (66), Mme A.-M. Mira da Silva, Delémont (72).

Trafic ferroviaire (depuis 1951).

Président : M. A. Denis, Porrentruy (73).

Secrétaire : M. G. Keller, Porrentruy (73).

MM. R. Berdat, Moutier (72), W. Burla, Laufon (70), M. Chappuis, Delémont (69), R. Domeniconi, Berne (75), G. Frepp, Moutier (69), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), H. Landry, La Heutte (51), F. Loetscher, Saint-Imier (71), A. Merlet, Tavannes (51), R. Piller, Granges (54), P. Robert, Biénné (70), O. Schmid, La Neuveville (51), P. Schoch, Delémont (60), F. Savoye, Saint-Imier (73), H.-U. Sulser, Bâle (70), J. Steiner, Pery (70), G. Træsch, Biénné (66), Ch. Zimmermann, Saignelégier (51).

Routière (depuis 1951).

Président : M. P. Freléchoz, Delémont (75).

Secrétaire : M. R. Lévy, Delémont (75).

Représentants de l'ADIJ : MM. M. Houlmann, La Neuveville (73), F. Lachat, Porrentruy (73), F. Savoye, Saint-Imier (73).

Tourisme pédestre (depuis 1938).

Président : M. O. Stalder, La Neuveville.

Secrétaire : M. J. Aegerter, La Neuveville.

Représentants de l'ADIJ : MM. R. Berdat, Moutier (72), F. Savoye, Saint-Imier (74).

Commission extraordinaire « Avenir de l'ADIJ »

Président : M. F. Savoye, Saint-Imier (75).

Secrétaire : M. F. Lachat, Porrentruy (75).

Mme M. Tröhler, La Neuveville (76) et

MM. H. Cuttat, Courtemelon (75), M. Gallina, Moutier (76), R. Monnat, Liebefeld (75), E. Parietti, Porrentruy (75), P. Paupe, Montfaucon (75), G. Rais, Delémont (75), A. Salomoni, Moutier (75).

2.5. Effectif des membres

Au 31 décembre 1975, l'effectif des membres se présentait ainsi (les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1974).

14	(12)	membres d'honneur ;
138	(145)	communes ;
81	(75)	sociétés ayant un caractère d'utilité publique ou économique ;
163	(165)	entreprises industrielles et commerciales ;
961	(920)	membres individuels ;
<u>1357</u>	<u>(1317)</u>	total des membres ;
460	(502)	abonnés au bulletin « Les Intérêts du Jura ».

3. Administration

3.1. Séances

Le comité central a tenu trois séances en 1975 et la direction s'est réunie dix fois durant l'année ; elle s'est efforcée de répondre aux différentes invitations.

3.2. Relations avec d'autres groupements

L'ADIJ est affiliée aux organisations suivantes et y est représentée par les personnes dont le nom est indiqué entre parenthèses :

Association bernoise du tourisme pédestre (O. Stalder).

Association cantonale bernoise pour la protection de la nature (F. Gauchat et G. Hauri).

Association pour le plan d'aménagement régional (J. Jobé).

Association pour la défense et l'aménagement de l'Orval [ADOR] (A. Gobat).

Association pour le développement économique du district de Porrentruy [ADEP] (F. Lachat).

Association romande pour la protection des eaux [ARPEA] (F. Savoye).

Bernische Erdöl AG (F. Savoye).

Jura [Région Jura] (F. Lachat).

Jura bernois Pétrole SA (F. Savoye).

Centre-Jura (P. Paupe).

Chambre de commerce française en Suisse (direction).

Chambre de commerce Jura-Bienne (direction).

Chambre de commerce suisse en France (direction).

Comité d'action Pro Transjurane (F. Savoye, A. Gobat, M. Houlmann et P. Simon).

Comité pour l'entretien du Château du Schlossberg (J. Jobé, F. Savoye et F. Lachat).

Commission suisse pour le port de Bourogne (J. Jobé).

Conférence cantonale des horaires (direction).

Fédération des sociétés du Pied-du-Jura (A. Denis).

Fonds de bourses jurassien et biennois (F. Savoye).

Ligue suisse pour la protection de la nature [Association cantonale pour la protection de la nature] (L. Grosjean et G. Hauri).

Ligue suisse pour la sauvegarde du patrimoine national (J. Christe).

Loterie cantonale Seva (F. Savoye).

Pro Doubs (J.-C. Bouvier).

Société cantonale d'économie et d'utilité publique (J. Jobé).

Caisse maladie La Jurassienne, Cortébert (R. Steiner).

Ecole Jurassienne et Conservatoire de musique, Delémont (F. Savoye).

Ecole jurassienne de perfectionnement (F. Savoye).

Fondation du Vieux-Bellelay (direction).

Parc jurassien de la Combe-Grède (direction).
Société jurassienne de développement Pro Jura (direction).
Société jurassienne d'Emulation (direction).
Société du Musée de La Neuveville (M. Houlmann).
Université populaire jurassienne (direction).

La direction de l'ADIJ est en relations amicales, régulières ou occasionnelles avec les sociétés ou organisations suivantes :

Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie (ACBFH).
Association des communes bernoises.
Association pour le développement du Nord vaudois.
Chambre de commerce de Bâle.
Chambre de commerce de Belfort.
Comité de restauration de la Collégiale de Saint-Ursanne.
Commission cantonale d'experts pour l'examen des problèmes du tourisme (F. Lachat).
Commission cantonale pour le maintien et le développement d'entreprises industrielles et artisanales dans le canton de Berne.
Commission de l'étang de la Gruère.
Conférence économique du trafic romand.
Fédération jurassienne des bourgeois.
Foire suisse de Bâle.
Fonds national suisse de la recherche scientifique.
Heimatschutz bernois.
Institut jurassien.
Société de géographie et d'ethnologie de Bâle.
Société pour la protection des rives du lac de Bienne.
Société pour la protection des rives des lacs de Thoune et de Brienz.
Syndicat d'initiative de Bâle.
Volkswirtschaftskammer des Emmentals.

3.3. Finances

L'exercice 1975 boucle avec un excédent de recettes de Fr. 4151.55.
Les subventions versées à l'ADIJ par l'Etat en 1975 s'élèvent à Fr. 38 000.— (38 000.— en 1974) ; à cela il faut ajouter une subvention extraordinaire de la part de la Seva de Fr. 30 000.— pour le 50^e anniversaire de l'ADIJ (publication de la plaquette du cinquantenaire).
Le produit de la Seva se monte à Fr. 43 188.90 et celui de la Loterie à numéros à Fr. 66 533.50.

L'ADIJ, pour sa part a versé des subventions pour un montant de Fr. 18 643.50, notamment :

Ski-Club, Eschert.
Céciliennes du Jura (centenaire).
Marché-Concours de Saignelégier.
Société des amis du Musée jurassien, Delémont.
Centenaire de Moutier-Militaire.
Ecole jurassienne de musique.
Journées des pupilles et pupillettes, Courroux.
Concours hippique de Tramelan.
Course automobile Saint-Ursanne - Les Rangiers.
Société des arts et métiers, Delémont (75^e).
Fédération des syndicats bovins du Haut-Jura.

Le Quadrille, Porrentruy (concours hippique).
ADEP (Journées du Conseil de l'Europe).
Maison-Claire, Neuchâtel (Ecole romande d'aides familiales).
Combe-Grède, Saint-Imier.
Ecole professionnelle artisanale, Delémont (75e).
Club jurassien des arts.
Fédération romande des consommatrices.
43e Fête jurassienne de gymnastique.
Chambre d'agriculture du Jura.
Société d'ornithologie, Delémont.
SSNPP (protection de la nature), section Porrentruy (subventions pour nichoirs).
Rénovation de la chapelle de La Bosse.
Commission routière jurassienne.
Subvention à la commission du tourisme pédestre.
Rénovation de l'église de Courrendlin.
Fédération jurassienne des syndicats bovins.
Fonds de bourses jurassien et biennois.
Fédération jurassienne des écoles de parents, Sornetan.
Centre d'information et de planning familial, Delémont.
Les comptes 1975 ont été bouclés au 31 décembre 1975.

4. Activité du comité

La répartition des fonctions au sein de la direction n'a pas changé :

- président central : M. F. Savoye, Saint-Imier ;
- vice-président : M. R. Berdat, Moutier ;
- trésorier : M. J. Jobé, Porrentruy ;
- assesseur : M. M. Houlmann, La Neuveville.

La responsabilité des différentes commissions est distribuée de la façon suivante :

- M. Rémy Berdat, vice-président :
 - commission sociale ;
 - commission économique ;
 - commission pour la formation professionnelle ;
 - commission du tourisme pédestre.
- M. Jean Jobé, trésorier :
 - commission pour l'aménagement du territoire ;
 - commission pour la protection de la nature ;
 - commission des affaires communales ;
 - commission pour le trafic ferroviaire.
- M. Marcel Houlmann, assesseur :
 - commission routière ;
 - commission agricole ;
 - commission pour la sauvegarde du patrimoine ;
 - commission des forêts et du bois.

Quant au président central, M. Frédéric Savoye, et au secrétaire général, M. François Lachat, ils assurent la planification globale des activités de l'ADIJ.

Enfin, le secrétariat général s'est préoccupé de la diversification du recrutement tant du point de vue régional que socio-professionnel.

4.1. Règlements administratif et des commissions

Une commission ad hoc, composée de MM. M. Houlmann, J. Jobé et F. Lachat

s'est mise au travail conformément aux articles 13 et 15 des statuts. Les résultats de ses travaux (nouveau règlement administratif et nouveau règlement des com-

LE DEMOCRATE

Le plus important
quotidien jurassien
vous informe sérieusement
dans tous les domaines



Imprimerie du Démocrate SA
Delémont

à votre disposition
pour tous travaux graphiques

“ C'est
dans de petits
détails déjà que
vous constaterez
que nous sommes
une grande
banque.”

(Mettez-nous à l'épreuve.)



**SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE**
Schweizerischer Bankverein

Bienne Place Centrale
Tél. 032 22 59 59
160, route de Boujean
Tél. 032 41 74 22

Brügg Centre commercial Brüggmoos
Tél. 032 53 22 24

Delémont 43, avenue de la Gare
Tél. 066 22 29 81

Granges Place de la Poste
(Soleure) Tél. 065 51 31 91

Nidau 18, route Principale
Tél. 032 51 55 21

Porrentruy 11, rue du Jura
Tél. 066 66 55 31

1772

missions) seront incessamment présentés au comité central.

4.2. Conférence des présidents.

La conférence des présidents de commission s'est réunie à trois reprises afin de donner plus de cohérence à la politique des différents organes de l'ADIJ. Ces réunions furent présidées par le président central ou le secrétaire général.

4.3. Rencontre des « 5 grandes associations »

A l'instigation de l'ADIJ, les bureaux de l'Emulation, Pro Jura, l'ADIJ, l'Université populaire et l'Institut jurassien se sont réunis à deux reprises en 1975 afin d'analyser leur action en regard de la situation politique nouvelle dans le Jura.

4.4. Trafic ferroviaire

Une délégation a rencontré M. Figini, responsable des horaires CFF, le 19 novembre 1975 à Berne. Il s'agissait de préserver les intérêts de la ligne Berne-Paris via Delle. Ce contact fut positif (cf. chiffre 5.10).

4.5. Chambre d'agriculture du Jura

A l'instigation de la commission agricole de l'ADIJ, une idée vieille de plus d'un siècle (on la retrouve dans un procès-verbal de la société d'agriculture du district de Courteulary) s'est enfin réalisée : la création d'une Chambre d'agriculture du Jura. La séance constitutive a eu lieu le 24 janvier 1975 à Delémont.

4.6. Recensement fédéral

Le secrétariat a mis sur pied une séance d'information, le 12 juin à Moutier, au sujet du recensement des entreprises agricoles. M. Michel Kammermann y représentait le Bureau fédéral de statistique. Environ 60 communes, surtout du sud du Jura, y ont participé, ce qui est réjouissant, compte tenu d'une convocation de dernière minute.

4.7. Service de documentation socio-économique et statistiques jurassiennes

La ventilation des statistiques et la mise sur pied d'un service de documentation socio-économique sont des problèmes importants qui requièrent l'aide extérieure. Ces dossiers ont été transmis à la Députation jurassienne qui est intervenue auprès du Conseil fédéral.

4.8. Plaquette du cinquantenaire

Le comité central a mandaté M. le professeur Bernard Prongué pour décrire l'activité de l'ADIJ dès sa fondation, 1925. Cet historique ne se veut en aucun cas événementiel, mais cherche avant tout à insérer l'action de l'ADIJ dans un contexte global. Le comité central remercie M. Prongué pour son excellent travail, nouvelle source de renseignements sur l'ADIJ en particulier et le Jura en général.

4.9. Enquêtes

Le secrétariat a mené trois enquêtes en 1975 :

- l'ADIJ vue par ses membres ;
- les résidences secondaires dans le Jura ;
- les communes jurassiennes et l'assurance chômage.

Les deux dernières ont été publiées dans le bulletin, soit N° 9 du mois de septembre et N° 10 du mois d'octobre. Il s'agit là avant tout de points de départ d'actions ponctuelles. Quant à la première enquête, elle permettra, en tout premier lieu, aux organes de l'ADIJ d'adapter l'association aux besoins et vœux exprimés.

4.10. Interventions

En 1975, l'ADIJ est intervenue auprès :

- du Conseil fédéral afin que celui-ci accorde une préférence aux secteurs d'activités génératrices de production et de valeur ajoutée, qui seuls, à terme, fondent le poids d'une économie ; dans cette perspective, la mesure paraissant la plus judicieuse est

un contrôle des transactions qui permettrait de nuancer le cours des changes suivant la nature de ces dernières. Les débats des Chambres fédérales ont démontré dernièrement l'acuité de ce problème ;

- de la Direction générale des PTT afin d'obtenir le déplacement des centres de tri dans le Jura en lieu et place du transfert du personnel jurassien à l'extérieur.
- La direction a pris connaissance avec satisfaction de la décision des PTT d'inclure le Jura romand dans l'annuaire téléphonique N° 4 (NE et BE fr.). Cette décision fait suite à l'intervention du comité central auprès de la Direction générale des PTT.

4.11. Formation professionnelle

La 19^e Journée des apprentis méritants s'est déroulée le 4 juillet 1975 à Glovelier. Quarante lauréats ont été récompensés pour leurs résultats obtenus lors des examens de fin d'apprentissage des écoles préprofessionnelles, artisanales et commerciales.

Nous nous plaisons à relever l'appui généreux de l'Office cantonal de la formation professionnelle, de la Maison Beuchat à Glovelier, de l'Association jurassienne des mécaniciens diplômés et de l'Association jurassienne des maîtres plâtriers-peintres.

Pleinement réussie, cette journée s'est

soldée par un excédent de dépenses de Fr. 3 662.85 (Fr. 2300.55 en 1973 et Fr. 1906.95 en 1974), ce qui représente par apprenti Fr. 91.57 (Fr. 60.54 en 1973 et Fr. 47.67 en 1974).

4.12. Mémento

L'édition 1976 du mémento des autorités fédérales, cantonales et de district est sorti de presse ce printemps.

4.13. Bulletin et presse

L'ADIJ a tenté d'être toujours davantage présente dans la presse. C'est ainsi que 28 communiqués de presse (22 en 1974) ont été diffusés et que plusieurs émissions TV et radio ont été consacrées aux activités de l'ADIJ.

Le bulletin « Les Intérêts du Jura » a paru comme d'habitude douze fois en 1975. Le chiffre du tirage a été variable : 2000 (huit fois), 2050 (une fois), 2200 (une fois), 2500 (une fois) et 3000 (une fois). Les textes représentent un total de 264 pages (346 en 1974) et la publicité, 164 (120 en 1974). Nous adressons nos sentiments de gratitude aux rédacteurs occasionnels, aux annonceurs et aux abonnés.

Quant aux comptes du bulletin, ils se soldent par un excédent de dépenses de Fr. 16 977.05 (Fr. 14 877.75 en 1974) soit Fr. 9.35 (Fr. 8.20 en 1974) par membre ou abonné.

5. Activité des commissions

5.1. Commission des affaires communales

*Président : M. R. Monnat, Liebefeld (1974)
Secrétaire : M. J.-M. Fleury, Moutier (1975)*

1. Consultation des anciens membres pour la constitution de la commission actuelle.
2. Recherche d'un nouveau secrétaire en remplacement de l'ancien, M. Francis Arn, de Reconvilier. Nomination par le comité central de M. Jean-Marie Fleury, chancelier municipal à Moutier,
- après accord de ce dernier et de M. Steullet, maire.
3. Prise de contact avec les présidents des associations de district de fonctionnaires communaux. Demande et obtention des statuts de ces associations (à l'exception de Porrentruy qui n'est pas groupé en association).

5.2. Commission agricole

Président : M. Henri Cuttat, Courtemelon (1965)

Secrétaire : M. Robert Frund, Courgenay (1971)

La commission agricole a siégé une fois et le groupe de travail a eu une séance. Le bureau s'est réuni trois fois pour liquider les affaires courantes.

Le président et le secrétaire de la commission agricole ont animé quatre séances d'information et de préparation de l'assemblée constitutive de la Chambre d'agriculture du Jura.

Dans sa séance du 14 novembre 1974, la commission agricole a décidé de convoquer l'assemblée constitutive de la Chambre d'agriculture du Jura, le 24 janvier 1975, à Delémont. Dès lors, l'activité principale du groupe de travail et du bureau a été la préparation de cette journée marquante pour l'agriculture du Jura. Des contacts ont été pris avec toutes les organisations agricoles d'Ajoie, des Franches-Montagnes, du Clos-du-Doubs et du bassin de Delémont.

Les sociétés d'agriculture des districts de Courtelary et Moutier ne s'étant plus fait représenter aux séances après le 24 juin 1974, les projets établis pour une chambre d'agriculture regroupant la totalité des organisations professionnelles du Jura devenaient caducs.

L'assemblée constitutive s'est déroulée dans d'excellentes conditions. La grande participation a démontré la nécessité de réunir dans une organisation faîtière toutes les sociétés régionales ; 168 organisations agricoles s'étaient fait représenter par 279 délégués.

Lors de l'assemblée constitutive de la Chambre d'agriculture du Jura, il a été précisé que cet organisme reste ouvert à tous les groupements agricoles jusqu'ici réticents et qui pourraient par la suite s'y intéresser.

Le président et le secrétaire de la commission agricole ont remis des diplômes aux ouvriers agricoles qui sont au service du même employeur depuis plus de dix ans.

La liste des lauréats est la suivante :

Frida Villars, 24 ans, à la commune bourgeoise d'Orvin

Yvonne Piquerez, 18 ans, chez Robert Piquerez, Epauvilliers

René Jeanbourquin, 18 ans, chez Michel Studer, Delémont

Marcel Cuenat, 15 ans, chez Vérène Billieux, Alle.

Narcisse Saunier, 15 ans, chez Clément Brody, Chevenez

Gottfried Stauffer, 14 ans, chez Fritz Bartlomé-Baumgartner, Glovelier

Paul Marti, 12 ans, au Syndicat de Berthoud, Saignelégier

Marc Farine, 11 ans, chez Léon Frésard, Les Enfers

Henri-Fernand Keller, 11 ans, chez Raymond Frésard, Muriaux

René Pacquot, 11 ans, chez Pierre Vallat, Bure

Aurèle Plumey, 11 ans, chez Adrienne Jubin, Rocourt

Théophile Bögli, 10 ans, à la ferme communale, Tramelan

Serge Leuenberger, 10 ans, chez Werner Kegel, Métairie d'Evilard

Werner Moser, 10 ans, au Pferdezuchtgenossenschaft Burgdorf, Saignelégier

Walter Schär, 10 ans, chez Fritz Stussi, Goumois

Joseph Scheidegger, 10 ans, à l'Hôpital Saint-Joseph, Saignelégier

5.3. Commission pour l'aménagement du territoire

Président : M. M. Faivre, Porrentruy (1967)

Secrétaire : M. Ch. Frund, Porrentruy (1967)

L'application du plan des zones protégées à titre provisoire nous a valu de traiter 145 dossiers en permis de bâtir

dans les zones IV. Dans ce cas particulier la récession s'est manifestée par une régression de 15 %.

Plusieurs communes prennent l'habitude de nous consulter préalablement afin que les dossiers soient vérifiés déjà au départ et que le Conseil communal puisse se prononcer sur le rapport d'expertise qui a toujours été accepté avec intérêt à ce niveau de préoccupation et de responsabilité. Il en est de même au niveau préfectoral d'ailleurs.

De plus, de nombreux requérants ont demandé des avis avant de déposer leurs demandes en permis de bâtir. Cette méthode a l'avantage d'éviter des modifications ultérieures.

Cependant, il faut regretter que dans beaucoup de communes des atteintes sont régulièrement faites aux sites naturels et bâties. L'absence d'un véritable organe de surveillance spécialisé et autorisé en est la cause directe. On peut dire que seuls les permis soumis aux préfectures sont parfaitement traités. Il faut en cela remercier les préfets et leurs collaborateurs de la compréhension déterminante qu'ils ont acquise dans les problèmes de protection souvent complexes et délicats.

Mais le domaine de compétence préfectoral s'arrête au traitement des permis. La réalisation conforme appartient aux communes. Il faut se rendre compte que l'inspection des constructions est une charge pour laquelle elles ne sont pas préparées. L'application se fait irrégulièrement et la mauvaise volonté de certains y trouve son compte, malheureusement. En ce sens, les arrêtés fédéraux ne sont pas correctement respectés.

Le plan directeur cantonal des zones protégées a été examiné pour la région du Doubs. On devrait poursuivre l'analyse dans le courant de 1976. Les documents examinés sont du plus grand intérêt pour

la gestion du territoire dans les années à venir. Cet examen a lieu à un niveau essentiellement technique. La commission n'entend pas se substituer aux communes ni aux responsables politiques. Cependant, le moment voulu elle pourra donner toutes explications utiles aux intéressés.

Outre la publication d'un document de travail avec l'Université populaire sur CK 73 (bulletin N° 3 du mois de mars 1975) la commission a préparé un colloque sur les résidences secondaires. Les documents de base ont été publiés dans le bulletin N° 9 du mois de septembre 1975. Le colloque sur l'informatique a eu lieu au printemps 1975. Les exposés et conclusions n'ont pas encore été publiés pour raison de surcharge dans les matières du bulletin.

Ce colloque n'a pas eu une large assiette populaire. Cependant, des idées essentielles ont été émises. Elles peuvent contribuer à un meilleur avenir économique du Jura. Un groupe d'étude réduit issu de cette première approche prépare un nouveau dossier. Nous nous réjouissons d'en connaître les conclusions.

La commission s'est réunie deux fois en séance plénière. Des groupes de travail ont eu de nombreuses séances techniques à Courtemelon, où nous trouvons toujours un généreux accueil, à Bienne, Moutier et à d'autres endroits suivant les circonstances.

La collaboration avec les commissions sœurs, protection de la nature, agricole, protection du patrimoine, économique, s'est avérée fructueuse et nous remercions les responsables de leur ouverture et de leur aide sans laquelle tout est tellement plus difficile.

5.4. Commission économique

Président : M. J. Boinay, Bienné (1973)

Secrétaire : M. R. Vuillemin, Bienné (1974)

En 1975, le bureau de la commission économique s'est réuni une fois et la commission économique deux fois.

L'activité de la commission économique

s'est développée, conformément au programme projeté, dans les trois directions suivantes :

— la formation des cadres ;

- l'élaboration de deux fichiers d'informations économiques ;
 - l'élaboration, en vue de publication, d'un répertoire de la production industrielle jurassienne.
- a) Un cycle de perfectionnement des cadres d'environ 90 heures, sur « L'entreprise et ses différentes fonctions » s'est ouvert en septembre 1975, à Delémont. Les participants, au nombre de 25, le suivent régulièrement. Il se terminera au printemps 1976.
- b) La réalisation de deux fichiers d'informations économiques :
- un sur les disponibilités en locaux industriels dans les communes ;
- c) L'élaboration d'un répertoire de la production industrielle jurassienne. Ce document devrait être un élément de relations publiques et de promotion des produits jurassiens.
- Les questionnaires sont maintenant au point ; cette action se déroulera avec la collaboration de la Chambre de commerce Jura-Bienne, laquelle a dans ses projets un répertoire de la sous-traitance. Les deux actions seront donc conjuguées.

5.5. Commission pour la formation professionnelle

Président : M. Roger Jardin, Delémont (1956)

Secrétaire : Mme M. Rais-Charmillot, Delémont (1976)

La commission s'est principalement préoccupée, en 1975, de l'organisation de la Journée des apprentis méritants et de l'amélioration du service des bourses. Elle s'est également renseignée quant aux répercussions provoquées par la récession. Deux sujets brûlants seront abordés en 1976 : y a-t-il suffisamment de places d'apprentissage, sinon comment aider les maîtres d'apprentissage touchés par la crise et, deuxièmement, les apprentis qui ont terminé leur apprentissage trouveront-ils des places ?

Le 4 juillet 1975, quarante apprenties et apprentis méritants du Jura, désignés par la commission pour la formation professionnelle et choisis parmi plus de huit cents candidats aux examens de fin d'apprentissage, ont été invités à Glovelier où s'est déroulée, en l'honneur des lauréats, la traditionnelle manifestation des apprentis méritants.

Cette manifestation, la dix-neuvième depuis qu'a été créée la commission pour la formation professionnelle, était placée sous la présidence de M. Roger Jardin, directeur de l'Ecole professionnelle artisanale de Delémont. Elle a eu lieu à la

halle de gymnastique de Glovelier, en présence de diverses personnalités et avec la sympathique participation de la fanfare Concordia-Liberté.

En ouvrant la séance, M. Jardin salua les personnalités présentes parmi lesquelles MM. Norbert Froidevaux, maire ; Otto Nickler, chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle ; Paul-Emile Muller, directeur du Technicum de Saint-Imier ; Rémy Berdat, vice-président de l'ADIJ, et François Lachat, secrétaire général.

Des différents exposés qui ont été présentés par des orateurs de choix, connaissant parfaitement les aspirations de la jeunesse, qu'il nous soit permis d'en extraire quelques passages caractéristiques :

Pour le président, M. Jardin : « Nous avons l'impérieux devoir de travailler à l'épanouissement de la personnalité, c'est-à-dire sensibiliser les jeunes et leur montrer toutes les forces qu'ils ont en eux. Comment ? Par la formation professionnelle et l'éducation permanente. La formation professionnelle consiste dans l'acquisition des compétences et des capacités qui permettent à un tra-

vailleur d'occuper un emploi ou de changer d'emploi. La formation professionnelle continue facilite la mobilité de la main-d'œuvre. »

Pour le maire de Glovelier, M. Froidevaux : « Ayez toujours, jeunes gens, la volonté et le courage de parfaire et d'améliorer vos connaissances. N'oubliez pas que la société a besoin de vous ; le moment est venu de vous engager et de servir. L'avenir vous appartient, il vous incombe de le modeler et de le rendre prospère. »

Pour M. Nickler, chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle : « Il ne faut pas seulement lutter, à l'avenir, pour conserver les avantages acquis pendant les dernières décennies, il faut aussi que vous, les jeunes gens d'aujourd'hui qui serez les adultes de demain, preniez conscience de la situation actuelle peu réjouissante et acceptiez votre part de responsabilité pour le maintien du bien-être de notre société et de notre pays. »

Pour M. Schenk, représentant des apprentis méritants : « Entrer dans la société, se rendre utile, prendre ses responsabilités, quelles expériences passionnantes pour des jeunes ! Donner des responsabilités à un apprenti, c'est lui permettre de se savoir utile, de s'épanouir dans son travail. J'estime solide la formation que nous avons reçue dans nos écoles professionnelles. »

Pour M. Berdat, vice-président de l'ADIJ :

« La formation professionnelle est, par excellence, un volet important et prioritaire de cette qualité de vie que possède cette jeunesse studieuse et ardente. La détérioration du marché du travail nous amène à souligner l'importance accrue de la formation professionnelle, tant il est vrai que la Suisse est tenue, dans sa production, de porter plus que jamais l'accent sur la qualité et la spécialité. »

Les exposés de MM. Jardin, Froidevaux, Nickler, Schenk et Berdat ont paru, in extenso, dans le « Bulletin de l'ADIJ », « Les Intérêts du Jura » No 8 d'août 1975.

La manifestation s'est terminée par la traditionnelle remise des diplômes et des récompenses. Quant à la collation, elle fut servie au Café de la Poste de Glovelier. De cette 19e Journée des apprentis méritants, on peut retenir les conseils fondamentaux suivants : éprounement de la personnalité ; amélioration des connaissances ; comportements raisonnables et responsables ; participation et concertation. Tout un programme pour les maîtres d'apprentissage, les membres du corps enseignant, en un mot, tous les responsables de la formation professionnelle.

En cette période de récession, si la femme est l'avenir de l'homme, comme le chante le poète, la jeunesse est l'avenir du pays. Elle mérite d'être aidée, soutenue, conseillée.

Statistiques

Nombre de lauréats pendant dix-neuf ans

1957 :	12 lauréats	1967 :	34 lauréats
1958 :	20 lauréats	1968 :	37 lauréats
1959 :	22 lauréats	1969 :	35 lauréats
1960 :	26 lauréats	1970 :	30 lauréats
1961 :	25 lauréats	1971 :	41 lauréats
1962 :	25 lauréats	1972 :	30 lauréats
1963 :	26 lauréats	1973 :	38 lauréats
1964 :	28 lauréats	1974 :	40 lauréats
1965 :	30 lauréats	1975 :	40 lauréats
1966 :	31 lauréats	Total :	<u>570 lauréats</u>

Répartition par district

Laufon	32 lauréats
Porrentruy	85 lauréats
Delémont	152 lauréats
Franches-Montagnes	29 lauréats
Moutier	176 lauréats
Courtelary	83 lauréats
La Neuveville	4 lauréats
Bienne	9 lauréats
Total	<u>570 lauréats</u>

Classement par profession

Acheveurs de boîtes	2	Marbrier	1
Appareilleur	1	Maréchal-forges	1
Boulangers-pâtissiers	19	Mécaniciens ajusteurs	19
Bouchers-charcutiers	22	Mécaniciens de précision	49
Coiffeuses	22	Mécaniciens fiseurs d'étampes	3
Coiffeurs	5	Mécaniciens outilleurs	9
Compositeurs typographes	15	Mécaniciens en automobiles	22
Conducteurs typographes	2	Mécaniciens sur machines	2
Couturières	16	Mécanicien électronicien	1
Coupeurs en chaussures	2	Micromécanicien	1
Charpentiers	2	Menuisiers-ébénistes	11
Décolleteurs	19	Menuisiers-modeleurs	3
Dessinateurs en bâtiments	17	Modeleur en chaussures	1
Dessinateurs en chauffage	1	Monteurs électriques	26
Dessinateurs en génie civil	23	Monteur en chauffage central	1
Dessinateurs en machines	28	Monteurs d'appareils électroniques	2
Dessinateurs en microtechnique	5	Outilleurs d'horlogerie	1
Droguistes	2	Papetier	1
Employés (es) de commerce, de banque, d'administration	83	Peintres	6
Employés (es) de laboratoire	7	Piqueuse en chaussures	1
Etalagistes-décorateurs et décoratrices	3	Remonteurs horlogers complets	3
Electroplaste	1	Ramoneur	1
Electricien sur autos	1	Radio-électriciens	21
Ferblantiers appareilleurs	2	Serruriers de construction	4
Forgerons	3	Scieur	1
Forestiers-bûcherons	6	Tourneur de boîtes or	1
Horlogers praticiens	15	Tourneur de boîtes	1
Horlogers rhabilleurs	6	Technicien dentiste	1
Maçons	10	Vendeuses et vendeurs	36
		Total	<u>570</u>

Statistique des récompenses choisies

Livres	182 lauréats	Montres et réveils	158 lauréats
Disques	61 lauréats	Articles ménagers	24 lauréats
Outilage professionnel	77 lauréats	Divers	45 lauréats
Appareils photos	23 lauréats	Total	<u>570 lauréats</u>

5.6. Commission des forêts et du bois

*Président : M. A. Salomoni, Moutier (1969)
Secrétaire : M. G. Letté, Delémont (1969)*

Administration

La commission des forêts et du bois a enregistré, en fin d'année, la démission de M. J. Mottet, d'Orvin, délégué de l'Association des propriétaires de forêts du XIII^e arrondissement (Chasseral). Membre assidu et intéressé, M. Mottet a participé à toutes les séances de la commission sans en omettre une seule, et ce, depuis sa restructuration. Nous l'en remercions vivement et lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

L'Association des propriétaires de forêts de Courtelary a proposé, pour son remplacement, la candidature de M. Frédy Grosjean, président de la bourgeoisie de Plagne.

Activité

Au cours de l'année, la commission s'est réunie à trois reprises pour discuter du marché des bois dans le Jura. Bien que divergentes, les options des propriétaires de forêts et celles des scieurs et marchands de bois ont pu être mises sous un dénominateur commun pour la campagne de vente 1975-1976. Relevons que cela n'avait pas été le cas pour la vente de grumes résineuses de l'exercice 1974-1975. En effet, malgré une interminable séance de discussion, l'optimisme des forestiers s'appuyant sur les conditions exceptionnelles de vente vécues l'année précédente n'avait pas convaincu les propriétaires de scieries, persuadés que

la récession toucherait dans un bref avenir également l'industrie du bois. Il faut admettre que cette appréciation plus réaliste s'est confirmée au cours de l'année 1975. Chutes des prix, difficultés d'écoulement de certains assortiments se manifestèrent dès le printemps. Conséquences directes de cette situation : accumulation des stocks, diminution des exploitations.

Au niveau des associations faîtières fédérales et cantonales il n'a pas été possible d'aboutir à une entente. Aucune convention de prix n'a été convenue, chaque partenaire se limitant à recommander unilatéralement ses propres prix. L'accord réalisé dans le cadre de la commission des forêts et du bois, concrétisé par la publication d'une recommandation jurassienne largement diffusée dans la presse et auprès de tous les milieux intéressés est d'autant plus à relever.

Dans le domaine moins rébarbatif de la technique forestière d'exploitation, une démonstration pratique d'utilisation d'engins modernes de débardage et d'entretien de chemins a été mise sur pied à l'intention des membres de la commission, des offices forestiers et des professionnels des transports de bois. Cette démonstration, réalisée dans les forêts domaniales du triage de Roches fut une parfaite réussite et très appréciée par les très nombreux participants.

5.7. Commission pour la protection de la nature

*Président : M. P. Donis, Delémont (1973)
Secrétaire : Mme L. Bouvier, Porrentruy (1971)*

Au cours de l'année écoulée, notre commission s'est réunie trois fois en assemblée plénière, alors que nos membres participaient, chacun dans leur secteur ou au niveau du bureau, à de nombreuses visites techniques, contacts locaux et assemblées avec des autorités et grou-

pements s'intéressant à la protection de la nature.

Notre activité a été axée avant tout sur la protection linéaire des cours d'eau, ainsi que sur la mise en valeur des zones humides par la création de différents étangs. Dans ce cadre, notre commission

Bons hôtels et restaurants du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HOTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) 066 75 56 63
COURTEMAICHE	RESTAURANT DE LA COURONNE CHEZ L'CABRI - Cuisine réputée - Salle pour banquets et sociétés - Cadre rustique	(Famille L. Maillard) 066 66 19 93
DELÉMONT	HOTEL CENTRAL Le bon hôtel-restaurant au cœur de Delémont	(Fam. Saucy) 066 22 33 63
DELÉMONT	AUBERGE DU CHASSEUR Spécialités de chasse et à la carte Restauration chaude à toute heure Salle pour fête de familles et sociétés	(Fam. Fleury-Cardezo) 066 22 13 79
DELÉMONT	HOTEL LA BONNE AUBERGE Votre relais gastronomique au cœur de la vieille ville - Chambres tout confort Ouvert mars - décembre	(Famille W. Courto) 066 22 17 58
DELÉMONT	HOTEL DU MIDI Cuisine soignée - Chambres avec eau courante - Salles pour banquets et sociétés	(Oscar Broggi) 066 22 17 77
DEVELIER	HOTEL DU CERF Cuisine jurassienne Chambres, salles	(Famille L. Chappuis) 066 22 15 14
MOUTIER	HOTEL DE LA COURONNE Spécialités italiennes et espagnoles	(Fam. Bianchi-Codina) 032 93 10 14
MOUTIER	HOTEL OASIS Chambres et restauration de 1 ^{re} classe Salles pour banquets de 30 à 120 pers.	(Famille Tony Lœtscher) 032 93 41 61

MOUTIER	HOTEL SUISSE Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) 032 93 10 37
LA NEUVEVILLE	HOSTELLERIE J.-J. ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariage, salles pour banquets	(Jean Marty) 038 51 36 51
PLAGNE	HOTEL DU CERF Cuisine soignée - Confort	(Mme N. Grosjean-Fischer) 032 58 17 37
PORRENTRUY	HOTEL TERMINUS Hôtel de 80 lits avec douches - bains - lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(L. Corisello-Schär) 066 66 33 71
LES RANGIERS	HOTEL DES RANGIERS Salles pour banquets - Mariages - Séminaires - Chambres tout confort Cuisine campagnarde	(Fam. Chapuis-Koller) 066 56 66 51
SAIGNELÉGIER	HOTEL BELLEVUE 100 lits, chambres (douche, W.-C.), Sauna, jardin d'enfants Locaux aménagés pour séminaires - Tennis Prix spéciaux en week-end pour skieurs de fond	(Hugo Marini) 039 51 16 20
SAIGNELÉGIER	HOTEL DE LA GARE ET DU PARC Salles pour banquets et mariages Chambres tout confort, très tranquilles	(M. Jolidon-Geering) 039 51 11 21 / 22
SAINT-IMIER	HOTEL DES XIII CANTONS Relais gastronomique du Jura	(C. et M. Zandonella) 039 41 25 46
TAVANNES	HOTEL DE LA GARE Salle pour sociétés, banquets et fêtes de famille - Chambres avec eau courante chaude et froide - Bain - Douche	(Famille A. Wolf-Béguelin) 032 91 23 14
VENDLINCOURT	HOTEL DU LION-D'OR Chambres confortables - Salles pour banquets Cuisine campagnarde	(Huguette et Jean-Marie Helg) 066 74 47 02

a organisé une journée d'information consacrée au problème des principales atteintes aux eaux courantes constatées dans l'ensemble du Jura, à savoir :

- captages excessifs ;
- corrections aberrantes et canalisations ;
- destruction inconsidérée de la végétation protectrice des rives ;
- augmentation considérable des pollutions, spécialement en relation avec des effluents industriels et agricoles.

A cette occasion une collaboration fructueuse s'est établie avec M. della Valle, géologue à l'OEHE, qui, sous notre instigation, a préparé une lettre-circulaire à diffuser parmi les autorités communales, reprenant spécialement les modalités de lutte contre la pollution due aux activités agricoles.

Nous donnons ci-dessous un aperçu de l'activité de nos trois groupes durant l'année 1975 :

Sud

Le projet d'extension de la réserve naturelle de la Combe-Grède (flanc sud de Chasseral) deviendra sous peu une réalité.

Une collaboration étroite est entretenue avec la commission PN du Syndicat AT du plateau de Diesse, à la présidence de laquelle M. Benoit, membre de notre commission, a remplacé M. Treu.

Le marais des Pontins se dessèche. L'analyse de la qualité biologique de l'eau a été faite, ainsi que des propositions d'entretien pour l'avenir. Une analyse botanique doit être envisagée. L'inspecteur cantonal est tenu au courant de ces problèmes.

L'inspecteur finance les travaux de remise en état de l'étang de la Praye qui sera mis sous protection.

La Chênaie de Châtillon est déclarée zone de réserve naturelle.

Les haies du plateau de Diesse sont un souci constant et les membres de l'équipe du Sud s'en occupent activement.

Centre

Les corrections de la Scheulte ont fait l'objet de soins tout particuliers. La création d'une réserve au Vaferdau (Rochers-du-Midi), propriété de la bourgeoisie de Courrendlin, pourra être proposée à l'inspecteur.

Nord

Une solution plus écologique et moins onéreuse pour les projets de corrections de l'Allaine, sur la commune d'Alle, a été envisagée. Pro Doubs continue ses travaux d'application de l'arrêté. Un cas particulier a été traité (camping du Moulin-du-Doubs).

Le projet de la Craie, commune de Chevenez, n'a pas pu être réalisé en 1975. Notre président cherche une solution à proposer à la commune.

La carte des pollutions et des potentiels en eau du plan directeur des sites a été présentée et commentée. Ce travail, traité d'une façon nouvelle et originale pour l'ensemble du Jura (échelle 1 : 25 000) est cependant d'une lecture difficile, spécialement en ce qui concerne la distinction entre les potentiels en eau et la karstification. D'autre part, les appréciations de l'auteur sont, dans certains cas, un peu excessives pour une utilisation directe dans les problèmes de protection et d'aménagement du territoire. Cependant, il est possible d'en tirer beaucoup de choses intéressantes et utiles, tout en gardant une critique objective dans des applications concrètes. L'approche global du problème est très valable.

En ce qui concerne le choix du tracé de la Transjurane, un grand pas a été accompli en 1975, qui a vu le dépôt au niveau communal des plans situant le tracé Boncourt - Alle. Il s'agit là d'une artère importante pour l'économie jurassienne qui, grâce à la collaboration des différents spécialistes ayant à cœur la protection de la nature, n'aura pas un impact trop négatif dans le paysage jurassien, tout en conservant des caractères géométriques dignes d'une grande voie de circulation.

Le bulletin N° 11 de l'ADIJ a été consacré aux problèmes liés à la création et à l'aménagement d'étangs dans différents secteurs du Jura.

Nous tenons à souligner tout particulièrement les bons rapports que nous entretenons avec M. K.-L. Schmalz, Dr h. c., inspecteur cantonal pour la protection de la nature, qui œuvre avec une rare distinction dans le Jura. En 1975, nous avons vu se concrétiser :

- l'arrêté définitif de la mise sous protection de l'étang de Lucelle du 16 avril 1975 ;
- le pic calcaire de Löffelbergfluh, dans

la vallée de Laufon, est protégé depuis le 26 février 1975 ;

- la commune de Röschenz a vu mettre sous protection six chênes et deux tilleuls, le 9 septembre 1975.

Nous terminons ce rapport en prenant congé de MM. François Guenat, Laurent Froidevaux et Willy Schild qui ont tous trois donné leur démission de notre commission au cours de l'année 1975. Pour remplacer les deux premiers, le comité directeur de l'ADIJ a nommé MM. Michel Juillard et Raphaël Brahier. Nous souhaitons la bienvenue à ces deux nouveaux membres.

5.8. Commission pour la sauvegarde du patrimoine jurassien

Président : M. J. Christe, Courrendlin (1965)

Secrétaire : M. E. Chavanne, Moutier (1967)

L'activité de la commission au cours de 1975 a été conditionnée par le fait que cette année était proclamée « Année européenne du patrimoine architectural ». Une première réalisation est en cours, celle de la rénovation de l'ancienne église de Courrendlin. Des fouilles ont été entreprises sous la direction du professeur Sennhauser de Zurich et de l'archéologue Stöckli de Moudon. Les résultats de ce travail ont été plus que concluants puisqu'ils ont permis de retrouver les vestiges de trois églises superposées, dont la plus ancienne date du VIII^e/IX^e siècle, remplacée ensuite vers le X^e/XI^e siècle et finalement par la dernière construction datant du XIII^e/XIV^e siècle. Des objets ont été découverts également, de même que de nombreux ossements et sépultures. Les travaux de rénovation ont déjà bien avancé sous la direction de l'architecte Gerster de Laufon.

Quant au travail courant de la commission il a été pareil à celui des années précédentes. De nombreux particuliers et de nombreuses communes ou paroisses ont eu recours à nos conseils ou à notre appui. C'est ainsi que nous nous sommes occupés de la conservation du

Corps de garde de Grandval. Par suite de différentes circonstances, l'affaire n'est pas encore réglée à ce jour et devra être reprise au cours de 1976. Des préparatifs en vue de la remise en état de l'inscription romaine de Pierre-Pertuis ont été entrepris et 1976 verra la mise en place d'une protection de l'inscription et d'un nettoyage de celle-ci. Quant au martinet de Corcelles, il continue à nous donner bien du souci. Nous avons pris en considération une demande de la commune de Movelier en faveur de la rénovation des anciennes fontaines de la localité. Les anciennes limites de l'Evêché sont encore visibles à certains endroits, marquées qu'elles sont par de magnifiques bornes. Nous nous proposons de rénover entre autres la borne d'Erguel au Cerneux-Godat. La jolie petite chapelle de La Bosse a retrouvé son éclat d'autan et nous y avons contribué par l'octroi d'un subside. Nous nous sommes inquiétés également de ce qu'il était advenu de la magnifique enseigne de la Double Aigle à Charmoille et nous avons demandé à l'autorité communale de bien vouloir la replacer.

Dans le domaine de la circulation nous

avons dû prendre position avec l'accord du comité central dans le litige qui s'est élevé à Develier concernant la démolition d'un ancien restaurant afin d'élargir

la route. Nous ne citons que pour mémoire les nombreux renseignements donnés soit par lettre, soit par téléphone à plus de vingt demandes.

5.9. Commission sociale

Président : M. G. Rais, Delémont (1970)

Secrétaire : Mme P. Reusser-Vuilleumier, Reconvillier (1969)

Secrétaire d'enquêtes : M. G. Nusbaumer, Delémont (1973)

Dans le courant de l'année 1975, la commission sociale de l'ADIJ a vu le caractère de ses activités se modifier. Les mandats d'étude confiés par la Direction cantonale des œuvres sociales (DOS), qui aboutissaient à la production de rapports de planification, se sont mués en mandats d'exécution. Ceux-ci devraient aboutir à des réalisations concrètes découlant des propositions présentées dans les rapports susmentionnés. Cette modification de fonction mérite d'être relevée car elle est d'importance.

1. Séances de la commission sociale

La commission s'est réunie, sous la présidence de M. Georges Rais, de Delémont, à deux reprises au cours de l'année 1975. Les procès-verbaux des séances font état des préoccupations suivantes :

- examen du rapport du groupe de travail, présidé par Me Girardin, « Enfants et adolescents inadaptés sociaux ». La commission a accepté le rapport et il a été transmis à son mandant, la DOS ;
- la commission a accepté qu'une diffusion large de nos rapports soit réalisée, avec l'accord des présidents de groupes ;
- en novembre 1974, l'ADIJ, au nom de la commission sociale, demandait une entrevue avec la DOS afin de s'entretenir des propositions de réalisations contenues dans ses rapports. Deux rencontres ont eu lieu en date du 20 octobre et du 9 décembre 1975.

Le principe de se revoir régulièrement a été admis ;

- étude des nouveaux mandats de la DOS, de caractère exécutoire, concernant la formation des éducateurs jurassiens et les ateliers protégés et classes d'orientation professionnelle pour handicapés mentaux ;
- réponse à la Direction de l'hygiène publique concernant le mandat d'étude des problèmes liés à la toxicomanie ;
- prise en charge du mandat de la Direction de l'ADIJ concernant les conséquences de la récession économique en collaboration avec la commission économique et la commission pour la formation professionnelle.

2. Séances du bureau de la commission sociale

Le bureau de la commission, organe exécutif, s'est réuni cinq fois durant l'année écoulée. Il a adopté le principe de séances régulières de manière à mieux épauler le secrétaire d'enquêtes. Ses activités principales ont porté sur :

- la préparation des séances de la commission et des rencontres avec d'autres organismes ;
- la coordination du travail des groupes d'étude ;
- la liaison postale Moutier-Bellelay, via Souboz et Sornetan. Un dossier a été présenté à la commission ferroviaire de l'ADIJ.
- la proposition du secrétaire d'enquêtes relative à l'engagement d'une employée de bureau ;

- l'enquête de l'Office cantonal des mineurs sur le développement des services sociaux dans le canton de Berne.

En raison des procédures plébiscitaires, les conférences régionales d'action sociale n'ont pu être lancées.

Une délégation de la commission sociale a rencontré les représentants du Groupe mentale.

3. Secrétaire général d'enquêtes

Voici un aperçu global des activités du secrétaire d'enquêtes.

Activité spécifique

Nous regroupons sous ce thème les activités propres au secrétaire d'enquêtes.

Les contacts avec les institutions ont été poursuivis.

Un séminaire de psycho-pédagogie à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne a vu la participation du secrétaire d'enquêtes. Il lui était demandé d'orienter les élèves sur la situation des institutions dans le Jura. La même prestation lui a été demandée par l'Office d'orientation scolaire et professionnelle en ce qui concerne les professions dites sociales : formation et débouchés. Il a été en outre sollicité par les étudiants en service social auxquels il apporte soutien et conseils techniques.

Au sein des groupes de travail

Son activité de secrétariat et de recherche, ainsi que de mise en forme des documents nécessaires aux études s'est poursuivie au sein des groupes de travail de la commission sociale.

La participation du secrétaire d'enquêtes aux travaux de groupes privés a été fort appréciée :

- le groupe d'étude pour l'implantation d'un service social régional dans le district de Delémont a sollicité l'aide du secrétaire d'enquêtes ;
- il en fut de même du groupe dit « organisation communautaire » qui œuvre sur le plan de Moutier ;

- il fut également consulté par le groupe chargé de régler le problème du centre de puériculture du district de Porrentruy présidé par le préfet Jobé.

Conférences - Colloques

Les deux conférences sur la nouvelle loi fédérale permettant d'obtenir des subsides de la part de l'OFAS pour la construction de homes et d'appartements pour personnes âgées, ainsi que les journées Artes 1975 se déroulant à Saignelégier ont vu la participation du secrétaire d'enquêtes.

Le rôle du secrétaire d'enquêtes la conduit à prendre part aux rencontres organisées par l'AJST, le GREAT, le Cartel romand HSM et le Dispensaire anti-alcoolique jurassien.

Travaux administratifs

La dactylographie, la mise en forme de documents, le classement et tous les travaux de secrétariat incombent au secrétaire d'enquêtes. Il bénéficie de l'aide de l'apprentie de bureau de l'ADIJ pour une demi-part, ce qui représente 1,75 jour par semaine. Si l'on compte qu'il est de son devoir d'orienter ladite apprentie dans la pratique des travaux qu'il lui confie, on constatera que l'apport de celle-ci se réduit d'autant. Cette situation a incité le secrétaire d'enquêtes à requérir l'engagement d'une employée de bureau.

4. La situation dans les groupes de travail

Enfants pratiquement éducables et inéducables

Le rapport a été déposé durant l'année 1974.

Ateliers protégés pour oligophrènes

Le 20 octobre 1975 la DOS recevait une délégation de la commission sociale pour examiner le rapport de ce groupe. A cette occasion elle conférait un mandat d'exécution à la commission sociale.



LA GÉNÉRALE SA
BOITES DE MONTRES HOLDING
2800 DELÉMONT

Liste des fabriques

BOURQUARD SA	2856 Boécourt
BLANCHES-FONTAINES SA	2863 Undervelier
LA FEROUSE SA	2901 Grandfontaine
LOMONT SA	2914 Damvant
MANUFACTURE DE BOITES SA	2800 Delémont
METALSA SA	68 Ueberstrass (France)
NOBILIA SA	2900 Porrentruy
R. RAAFLAUB SA	2800 Delémont
VERREX SA	2856 Boécourt

Maisons associées

CRISTALOR SA	2300 La Chaux-de-Fonds
INTERCASE SA	2800 Delémont
MONDOR SA	2800 Delémont
PRO ART SA	2932 Cœuve
SWISS ASIATIC (Private) LTD	Singapour

1778

Select, si légère,
la saveur du tabac, garde pure



1786



"ma banque"

«Oui, ma banque, c'est l'UBS. Parce qu'elle m'offre tous les services dont j'ai besoin, a toujours du temps pour moi et me conseille avec compétence.»



Union de Banques Suisses

Enfants et adolescents inadaptés sociaux

Le rapport a été déposé durant le mois de septembre et le 9 décembre 1975 la DOS, la DIP, la DJ et la DHP étaient appelées à en discuter les termes avec la commission sociale de l'ADIJ. L'examen du rapport sera poursuivi dans une séance ultérieure.

Formation des éducateurs

Après avoir sollicité la DOS pour qu'elle organise un cours de formation en emploi pour éducateurs spécialisés, celle-ci a mandaté la commission afin qu'un projet de budget soit établi. Un premier projet de rapport faisant mention des problèmes en demeure a été soumis au groupe de travail.

Normes d'équipement des institutions

Ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année écoulée et son groupe-moteur s'est rencontré une bonne demi-douzaine de fois.

Les travaux du groupe s'avèrent difficiles en raison même de son objet d'étude. L'aspect normatif du travail pose des problèmes techniques et psychologiques.

Actuellement un rapport présentant la démarche suivie par le groupe et les problèmes soulevés est en cours d'élaboration, cela parallèlement à une recherche normative portant sur trois institutions.

5. Remarques

Un des vœux émis lors de la conférence d'action sociale de Saignelégier en 1974 était la création d'une bourse du travail social. Bon nombre de futurs assistants sociaux, d'éducateurs ou encore de psy-

chologues s'adressent au secrétaire d'enquêtes. Leur demande est relative aux possibilités d'emplois existant dans le Jura. Le secrétaire d'enquêtes n'a pas les moyens de répondre valablement à leurs requêtes. L'idée d'une bourse du travail social devrait être reprise par la commission sociale.

La coordination de l'action sociale dans le terrain est la seule forme d'économie des efforts et des finances efficace. La voie royale dans ce domaine n'existe pas. Toutefois, les espoirs sont permis et des séances régulières de coordination, soit par secteur d'activité, soit par région, seraient à même de satisfaire à ce principe d'économie.

Les demandes de participation à des groupes d'études, des conférences ou d'autres manifestations d'action sociale ont toujours été satisfaites par le secrétaire d'enquêtes. Celui-ci doit toutefois constater que son activité n'est pas toujours bien connue car des réalisations se font sans son concours. Comprendons bien qu'il ne s'agit ici nullement d'imposer sa présence, mais de permettre aux personnes travaillant dans le domaine de l'action sociale de bénéficier de son apport.

L'activité du secrétaire d'enquêtes est agréée et très appréciée. L'utilité de sa fonction est explicitement reconnue notamment par les travailleurs sociaux.

6. Remerciements

L'activité de la commission sociale et de ses organes fut intense au cours de 1975. Le bureau de la commission remercie les membres de leur participation et le secrétaire d'enquêtes de son travail efficace.

5.10. Commission ferroviaire

*Président : M. A. Denis, Porrentruy (1973)
Secrétaire : M. G. Keller, Porrentruy (1973)*

En juin 1975, les CFF introduisent sur Genève - Zurich et surtout Berne - Biel une desserte selon un horaire cadencé. L'expérience est certainement favorable

pour les usagers de Berne et Biel, mais elle l'est beaucoup moins pour les habitants du Jura situés sur la ligne Biel - Bâle et ses annexes : l'horaire

cadencé leur impose à Bienne des changements plus nombreux pour Berne et le Loetschberg, dans un temps parfois fort réduit.

Juin 1975 a vu également l'introduction de voitures directes Porrentruy - Genève le matin et Genève - Ajoie le soir. Leur taux d'occupation est convenable, il s'agit donc d'une amélioration qu'il faudra sauvegarder dans l'avenir.

En novembre 1975, une longue entrevue a réuni à Berne M. Figini, de la Direction des CFF et MM. Denis, Jobé et Keller, de l'ADIJ. Il est ressorti de cette rencontre les points suivants :

- la ligne Paris - Berne via Delle ne

sera pas sacrifiée à celle via Pontarlier ;

- la réintroduction de voitures directes pour Paris via Delle sera étudiée lors de la prochaine conférence des horaires ;
- durant l'été 1976, il ne sera pas possible d'améliorer la relation Berne - Paris via Delle de l'après-midi, du fait de l'introduction par la France d'une « heure d'été » ;
- la Direction des CFF acceptera, lorsque le temps sera venu, une discussion générale et complète au sujet de la desserte ferroviaire interne du futur canton du Jura.

5.11. Commission routière jurassienne

Président : M. P. Freléchoz, Delémont (1975)

Secrétaire : M. R. Lévy, Delémont (1975)

Au cours de l'année 1975, la commission routière jurassienne a tenu quatre importantes séances. En janvier, elle nommait définitivement M. Freléchoz, vice-président, en qualité de nouveau président de la commission routière jurassienne. Il assumait déjà l'intérim depuis que M. Tièche avait repris la présidence du comité d'action Pro Transjurane.

Parmi les nombreux problèmes qui ont été examinés par la CRJ, citons notamment :

- l'amélioration du réseau routier jurassien ;
- l'aménagement du Taubenloch et le carrefour de Sonceboz ;
- la déviation de Bévilard ;
- les études visant à la suppression du passage à niveau de Soyhières ;
- le passage à niveau de Loveresse ;
- la correction du pont en aval de Court ;
- la liaison Saint-Joseph - Court par la « Binz » ;
- la coordination entre la CRJ et le comité d'action Pro Transjurane en ce qui concerne les études de tracés et le programme de réalisation de la Transjurane.

L'avenir de la CRJ, après les opérations plébiscitaires, a été longuement discuté. Il a été décidé qu'elle continuerait de s'occuper des problèmes routiers concernant les sept districts jurassiens au cours des prochains mois. Après la votation fédérale sur la création du nouveau canton, la CRJ redéfinira sa position.

Lors de sa dernière séance, la CRJ a fixé les buts qu'elle se propose d'atteindre dans le futur, buts qui peuvent se résumer ainsi :

- prendre en charge les intérêts des quatre associations et les soumettre aux arrondissements (vœux, propositions, à l'exception de ce qui concerne la Transjurane) ;
- participer à l'établissement des programmes 1977-1978 ;
- appuyer les démarches nécessaires à l'obtention de crédits en intervenant auprès des politiciens ou de la Direction des travaux publics ;
- veiller, pendant la période transitoire politique, à ce qu'aucun projet ou programme ne soit réduit en matière de financement par la Direction des travaux publics ;

- orienter les quatre associations et le public en général sur les travaux en cours ou en projet, grâce aux explications données par Messieurs les ingénieurs en chef ;
- créer un groupe de travail ad hoc chargé d'étudier, avec les instances intéressées, la structure du futur département cantonal des travaux publics (équipement) et la législation routière du nouveau canton.

5.12. Commission jurassienne du tourisme pédestre.

*Président : M. O. Stalder, La Neuveville
Secrétaire : M. J. Aegerter, La Neuveville*

A. Balisage

1. Contrôle des anciens itinéraires, réparations et compléments

Ajoie (G. Stadelmann)

7 itinéraires

Laufon (H. Kern)

5 itinéraires

12 indicateurs

Delémont (V. Airoldi)

tous les itinéraires

44 indicateurs

Franches-Montagnes-Nord (G. Farine)

7 itinéraires

—

Franches-Montagnes-Centre (M. Vallat)

7 itinéraires

10 indicateurs

Franches-Montagnes-Sud (A. Schaffter)

6 itinéraires

10 indicateurs

Raimeux (R. Kaltenrieder)

6 itinéraires

14 indicateurs

Moron (F. Tschanz)

10 itinéraires

6 indicateurs

Montoz (H. Burlon)

12 itinéraires

—

Chasseral (H. Studer)

10 itinéraires

31 indicateurs

Total 127 indicateurs

Valeur du matériel de réparation, avec poteaux et matériel de fixation : env. 9000 fr.

2. Nouveaux itinéraires balisés en 1975

Ajoie

Nº 9 : Porrentruy - Courtedoux - Fahy
 Nº 9a : Chevenez - Fahy - Porrentruy

9 indicateurs 11,3 km.
 3 indicateurs 2,5 km.

Moron

Nº 50 : Bassecourt - Frénois - Soulce
 Nº 50a : Berlincourt - La Jacoterie - Frénois

10 indicateurs 8,5 km.
 5 indicateurs 5,2 km.

Chasseral

Beaumont - Taubenloch - Parc zoologique
 (Montagne-de-Boujean)

14 indicateurs 4,5 km.

Total 41 indicateurs 32 km.

Valeur du matériel, avec poteaux et matériel de fixation : 2250 fr. environ.

B. Préparation des commandes

Itinéraires dont le matériel a été commandé en vue du balisage en 1976

Ajoie

Nº 16 : Les Chainions - Roche-d'Or - Damvant
 Nº 17 : Damvant - Grandfontaine - Fahy

C. Tableaux d'orientation

10 tableaux d'orientation fabriqués selon le système Permalux de 50 × 43 cm, à l'échelle de 1 : 50 000, ont été placés aux endroits suivants :

Porrentruy - Saint-Ursanne - Les Rangiers - Hohe Winde - Le Noirmont - Tramelan - Courtelary - Twannberg - La Neuveville.

D. Guides et cartes

Parution de l'édition allemande du guide « Région de Moutier ».

E. Construction et amélioration de chemins

- remise en état du chemin pédestre avec construction de quelques ponts en bois entre Bollement et Combe-Tabeillon ;
- remise en état des marches d'escalier sur le sentier des Sommètres et réparation de la balustrade au point de vue ;
- amélioration du sentier sur l'itinéraire Nº 3 du district de Chasseral (région Macolin - Twannberg).

6. Conclusions

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance à tous nos collaborateurs, aux présidents, secrétaires et membres des différentes commissions et à toutes les personnes, en particulier les membres des autorités fédérales, cantonales et communales, qui par leur appui et leurs contributions ont favorisé et encouragé notre activité.

Au nom du comité central

Le président central : Le secrétaire général :
 Frédéric SAVOYE François LACHAT

III. Comptes 1975

1. Extrait du compte de pertes et profits

	Charges	Produits
Administration	198 188.50	1 030.—
Bulletin	48 487.75	31 510.70
Cotisations		49 834.20
Produit des titres et des fonds propres		9 230.—
Produit de la Seva		43 188.90
Produit de la Loterie à numéros		66 533.50
Subventions de l'Etat et de tiers		48 300.—
Subvention 50 ^e anniversaire		40 000.—
Subventions ordinaires accordées	5 680.—	
Commissions	28 612.10	123.60
Immeuble	8 290.10	13 659.10
Allocation pour le fonds « Etudes et travaux spéciaux »	10 000.—	
Excédent de recettes	4 151.55	
	<hr/>	<hr/>
	303 410.—	303 410.—

2. Bilan de clôture

Actifs

	Actifs	Passifs
Caisse	20.—	
Comptes de chèques	34 235.41	
Titres DL BPS N° 945 725/1	86 000.—	
Titres DL BPS N° 945 725/0 (compte immeuble)	4 000.—	

Dépôts en banques

CE 531 734 BCB Delémont	16 014.65
CE 35 350 BJEC Delémont	18 650.60
CE 900 100 BPS Moutier	6 202.80
CE 950 053 BPS Moutier	20 679.—
C/c 945 727 BPS Moutier	444.05
CE 21 894 CE Courtelary	17 318.35
Mobilier	1.—
Débiteurs	28 050.80
Actifs transitoires	11 941.95
Impôt anticipé sur fonds propres	2 836.75
Immeuble	111 300.—
C/c immeuble BPS 945 725	24 506.60
	<hr/>
	382 201.96

Fonds spéciaux

Fonds du sentier des Gorges	5 963.55
Titres affectés au fds du sentier des Gorges	15 000.—
Fonds du cinéma	4 246.05
Fonds du secrétaire permanent	101 402.20
Fonds d'entretien du chemin d'Outremont . .	10 089.50
Fonds pour la sauvegarde du patrimoine .	26 152.79
Fonds commission économique de l'ADIJ .	21 055.—

A reporter 183 909.09

	Report	183 909.09
Fonds 50 ^e anniversaire de l'ADIJ	511.35	
Fonds pour études et travaux spéciaux	<u>22 734.30</u>	
	207 154.74	382 201.96
Impôt anticipé sur les fonds spéciaux	<u>3 364.90</u>	210 519.64
Passifs		
Fonds spéciaux	210 519.64	
Créanciers	40 056.70	
Passifs transitoires	17 400.—	
Capital	324 745.26	
Balance	<u>592 721.60</u>	<u>592 721.60</u>

3. Procès-verbal de la séance de vérification des comptes

Conformément au mandat confié et à l'article 16 des statuts de l'ADIJ, nous avons procédé les 25 mars et 7 avril 1976 à l'examen des comptes de l'exercice 1975.

Sur la base de nombreux sondages effectués et des éclaircissements fournis par le comptable, M. Friche, nous pouvons attester que :

- a) la présentation des comptes répond aux prescriptions légales et statutaires ;
- b) la comptabilité est tenue avec ordre et précision.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes 1975 tels qu'ils vous sont présentés et d'en donner décharge avec remerciements aux organes responsables.

Moutier le 7 avril 1976.

Les communes vérificatrices :

Commune de La Neuveville :	Commune de Delémont :
Charles MARTY	Suzanne ORY

Le vérificateur permanent :

René DOMONT